

FSC-177

**Impacts socioéconomiques
des activités en milieu forestier
sur la Seigneurie de Beupré**

Évaluation réalisée dans le cadre des exigences
de la norme boréale nationale du
Forest Stewardship Council (Principe 4.4.10)

pour le
Séminaire de Québec

par
Consultants forestiers DGR inc.

Octobre 2012

Jean-François Côté, ing.f., M.Sc.
Jean-Philippe Brunet, ing.f., M.Sc.

Introduction

Dans le cadre de sa certification FSC, le Séminaire de Québec doit réaliser une évaluation des impacts socioéconomiques, utilisable en support à son processus de planification de l'aménagement forestier. Les impacts socioéconomiques que l'on cherche à évaluer sont ceux qui découlent des activités d'aménagement forestier (récolte de bois et travaux sylvicoles), ceux qui sont liés à la transformation des produits forestiers, de même que ceux qui découlent de l'utilisation rationnelle de la forêt. Pour ce dernier volet, les éléments mesurables qui peuvent être pris en compte incluent : les activités récréatives des clubs de pêche et de chasse, la villégiature et les travaux d'entretien du réseau routier et des barrages.

D'un élément à l'autre, les sources de données et les indicateurs socioéconomiques ne se présentent pas tous sous la même forme, mais les résultats n'en sont pas moins bien appuyés par des sources fiables et des modèles reconnus.

Récolte de bois

Les volumes de bois faisant annuellement l'objet d'un prélèvement sont de l'ordre de 200 000 m³, toutes essences confondues.

Les retombées économiques liées à la récolte et à la transformation sont estimées à l'aide de tableaux de données issues du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et du développement durable (ISQ, 2009) et du modèle de calcul des retombées socio-économiques du ministère des Ressources naturelles et de la Faune¹. Le modèle intersectoriel du Québec est un instrument d'analyse économique qui permet de simuler les effets de certains changements réels, anticipés ou hypothétiques relatifs à l'économie québécoise. Les impacts économiques évalués se traduisent sous forme de main-d'œuvre, de valeur ajoutée, d'importation, de fiscalité et de parafiscalité. Le modèle permet de calculer ces effets et de les classer selon qu'ils apparaissent dans les secteurs immédiatement touchés par les dépenses initiales (effets directs) ou qu'ils ont lieu chez les fournisseurs de ceux où ont lieu les premiers effets (effets indirects).

1 MRNF (2009), *Retombées économiques du secteur forestier – Québec, 2007*, Service de la tarification et des études économiques, Direction du développement et de la coordination, 67 pages.

Le tableau 1 présente les impacts associés à une récolte de 200 000 m³, en termes de main-d'œuvre (années-personnes) et en milliers de dollars, répartis sous divers vocables : valeur ajoutée, revenus du gouvernement (provincial et fédéral), parafiscalité, etc. Le fait que les résultats du modèle intersectoriel soient présentés avec des unités non arrondies ne reflète pas un degré de précision à l'unité près. Il s'agit d'estimations reposant sur des hypothèses les plus réalistes possibles.

Tableau 1. Impacts socioéconomiques de la récolte et de la transformation du bois

	<i>Directs</i>	<i>Effets Indirects</i>	<i>Totaux</i>
<u>Impacts économiques de la récolte de</u>		200 000 m ³	
Main-d'oeuvre (en années-personnes)	432	203	636
	-	-	-
	-	(en milliers de \$)	-
Valeur ajoutée aux prix de base	40 334	17 646	57 980
Salaires et traitements avant impôt + REI	19 170	8 666	27 835
Autres revenus bruts avant impôt	21 164	8 980	30 144
	-	-	-
Subventions	(111)	(241)	(352)
	-	-	-
Taxes indirectes	324	336	661
	-	-	-
Importations	23 810	9 191	33 001
	-	-	-
Revenus du gouvernement du Québec	1 745	918	2 662
Impôts sur salaires et traitements	1 490	651	2 141
Taxes de vente	170	76	246
Taxes spécifiques	84	191	275
	-	-	-
Revenus du gouvernement fédéral	942	463	1 405
Impôts sur salaires et traitements	872	393	1 265
Taxes de vente	-	-	-
Taxes et droits d'accise	70	70	140
	-	-	-
Parafiscalité	4 049	1 518	5 567
québécoise (RRQ, FSS, CSST)	3 493	1 284	4 777
fédérale (Assurance-emploi)	556	234	790

Un lexique tiré du modèle intersectoriel du Québec et présenté à la fin de cette section fournit une brève définition des indicateurs économiques qui servent à présenter les résultats du tableau 1. Globalement, la récolte et la transformation de 200 000 m³ issus des coupes de bois sur la Seigneurie de Beupré contribuent à des effets totaux sur l'emploi direct et indirect de 636 années-personnes. Comme le travail de récolte est saisonnier, le nombre d'emplois directs est légèrement supérieur au nombre d'années-personnes, ce dernier facteur étant estimé sur une base de 52 semaines de travail par année.

La valeur ajoutée, qui est en quelque sorte un indice de la création de richesse pour la société, s'établit à près de 58 M \$, tandis que les revenus aux gouvernements, sous forme d'impôts et de taxes, s'élèvent à plus de 4 M \$, en considérant les effets directs et indirects. Les diverses cotisations versées à la Régie des rentes, à l'assurance-emploi, au fonds des services de santé et à la CSST constituent une autre forme de retombée économique, dont la valeur est de plus de 5,5 M \$.

Travaux sylvicoles

Les statistiques sur les travaux sylvicoles sont tirées d'un tableau que produit annuellement le Séminaire de Québec, consigné sous le numéro FSC-144.3. Les données moyennes des superficies annuelles traitées depuis 2005 ont servi de base au calcul des impacts socioéconomiques, en plus des coûts moyens par hectare pour les divers travaux, à partir des renseignements fournis par le Régisseur des forêts de la Seigneurie de Beaupré.

Le tableau 2 présente les impacts de ces dépenses annuelles en travaux de plantation, de dégagement de plantation et d'éclaircie précommerciale (EPC) sur sa grande forêt privée. Les montants investis en travaux de plantation s'élèvent à 22 500 \$/an, tandis que les montants consacrés au dégagement et à l'EPC totalisent 497 400 \$/an.

Globalement, les dépenses en sylviculture contribuent à des effets totaux sur l'emploi direct et indirect de 7,9 années-personnes. Comme ce travail est saisonnier, le nombre d'emplois directs est en réalité 3 à 4 fois supérieur au nombre d'années-personnes, ce dernier facteur étant estimé sur une base de 52 semaines de travail par année.

La valeur ajoutée pour ces activités s'élève à près de 475 000 \$/an, tandis que les revenus aux gouvernements, sous forme d'impôts et de taxes, s'élèvent à plus de 57 600 \$/an, en considérant les effets directs et indirects. Les diverses cotisations versées en parafiscalité par les employeurs et employés représentent un impact économique additionnel de près de 105 000 \$/an.

Le tableau 3 précise les sources officielles ayant servi de référence pour l'évaluation des impacts économiques, d'après le modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.

Impacts économiques des dépenses annuelles en travaux de plantation, de dégagement et d'éclaircie précommerciale par le Séminaire de Québec sur ses terres privées

Travaux: Total des dépenses annuelles:	Plantation ¹ \$22 500			Dégagement et EPC ² \$497 400		
	Directs	Indirects	Totaux	Directs	Indirects	Totaux
Effets: (en années-personnes)						
Main-d'oeuvre	0,2	0,1	0,3	6,9	0,7	7,6
(en milliers de \$)						
Valeur ajoutée aux prix de base	15,2	3,3	18,5	415,8	39,5	455,3
Salaires et traitements avant impôt + REI	11,4	2,1	13,6	307,9	27,2	335,1
Autres revenus bruts avant impôt	3,8	1,2	4,9	107,9	12,2	120,2
Subventions	-	(0,0)	(0,0)	-	(0,4)	(0,4)
Taxes indirectes	-	0,1	0,1	-	0,5	0,5
Importations	-	3,9	3,9	-	41,7	41,7
Revenus du gouvernement du Québec	1,1	0,2	1,3	30,1	1,8	32,0
Impôts sur salaires et traitements	1,1	0,1	1,3	30,1	1,5	31,7
Taxes de vente	-	0,0	0,0	-	0,1	0,1
Taxes spécifiques	-	0,1	0,1	-	0,2	0,2
Revenus du gouvernement fédéral	0,8	0,1	0,9	22,1	1,3	23,4
Impôts sur salaires et traitements	0,8	0,1	0,9	22,1	1,1	23,2
Taxes de vente	-	0,0	0,0	-	0,1	0,1
Taxes et droits d'accise	-	0,0	0,0	-	0,1	0,1
Parafiscalité	3,6	0,3	3,9	97,2	3,5	100,7
Québécoise (RRQ, FSS, CSST)	3,2	0,3	3,5	86,0	2,8	88,7
Fédérale (Assurance-emploi)	0,4	0,1	0,5	11,3	0,7	12,0

¹ Basé sur la matrice de l'institut de la Statistique du Québec: « Impact économique pour le Québec en 2006 d'une dépense de 10 M\$ en travaux de plantation ». Référence : 20060622-2-1-2001D-2006A (2005D)

² Basé sur la matrice de l'institut de la Statistique du Québec: « Impact économique pour le Québec en 2006 d'une dépense de 10 M\$ en travaux d'éclaircie précommerciale et de dégagement ». Référence : 20060622-1-1-2001D-2006A (2005D)

Hypothèses:

Plantation: moyenne de 30 ha/an; 2 500 plants/ha; 0,30 \$/plant pour les mettre en terre = 22 500 \$/an

Dégagement: moyenne de 26 ha/an; 1150 \$/ha = 29 900 \$/an

EPC : moyenne de 425 ha/an, moyenne d'environ 1 100 \$/ha pour la réalisation = 467 500 \$/an

Tableau 3. Sources de références des impacts socioéconomiques d'activités forestières.

Récolte	<p>« Retombées économiques en 2008 de l'ensemble du secteur forestier, meubles exclus et impression exclue »</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Valeur de livraisons en 2008 (en 000 de \$): 19 184 148 \$ ❖ Consommation de bois des usines québécoises en 2008 : 33 300 945 m³ (MRNF, 2009)
Planification et suivi des travaux sylvicoles	<p>« Impact économique pour le Québec en 2006 d'une dépense de 10 M\$ en planification et suivi des travaux sylvicoles »</p> <p><i>Référence : 20060622-3-1-2001D-2006A (2005D)</i></p>
Préparation de terrain	<p>« Impact économique pour le Québec en 2006 d'une dépense de 10 M\$ en travaux de préparation de terrain »</p> <p><i>Référence : 20060620-1-1-2001D-2006A (2005D)</i></p>
Plantation, regarni et enrichissement	<p>« Impact économique pour le Québec en 2006 d'une dépense de 10 M\$ en travaux de plantation »</p> <p><i>Référence : 20060622-2-1-2001D-2006A (2005D)</i></p>
EPC et dégagement	<p>« Impact économique pour le Québec en 2006 d'une dépense de 10 M\$ en travaux d'éclaircie précommerciale et de dégagement »</p> <p><i>Référence : 20060622-1-1-2001D-2006A (2005D)</i></p>

Lexique du modèle intersectoriel du Québec

Cette annexe fournit une brève définition de divers concepts économiques relatifs au fonctionnement du modèle intersectoriel du Québec. Ces définitions sont tirées intégralement de l'ouvrage « Les tableaux d'impact économique du modèle intersectoriel du Québec – Un instrument d'analyse efficace et fiable », édition 2009, de l'Institut de la statistique du Québec.

Le modèle permet de classer ses impacts économiques selon qu'ils apparaissent dans les secteurs immédiatement touchés par les dépenses initiales (effets directs), ou selon qu'ils se manifestent dans les secteurs fournisseurs de ceux où ont eu lieu les premiers effets (effets indirects). Les données sont présentées en trois colonnes : effets directs, effets indirects et effets totaux. Voici la définition de ces termes :

Effets directs : *Les effets directs sont ceux qui découlent des variations d'activité notées dans le secteur étudié (effets internes de la demande finale) ou chez les « premiers fournisseurs » (effets sur les « premiers fournisseurs ») de la demande finale.*

Effets indirects : *Les effets indirects obtenus lors d'une simulation d'une hausse de dépenses dans un secteur productif sont calculés pour les fournisseurs qui viennent après les « premiers fournisseurs ». Ils proviennent en fait des achats de biens et services des « premiers fournisseurs ».*

Effets totaux : *Il s'agit simplement de la somme des effets directs et des effets indirects.*

Main-d'œuvre : *La main-d'œuvre représente la charge de travail utilisée par les différents secteurs de l'économie du Québec. L'unité de mesure utilisée dans le modèle pour la main-d'œuvre est l'année-personne, définie par le nombre d'heures normalement travaillées par une personne pendant un an dans le secteur concerné. Cette unité de mesure constitue une normalisation du travail annuel d'une personne de telle sorte que les résultats peuvent être très différents de ceux obtenus en se référant au nombre de personnes employées. La différence entre ces deux unités de mesure réside dans la prise en compte du nombre de travailleurs qui font du temps supplémentaire, ou qui ont un horaire à temps partiel, ou qui effectuent un travail saisonnier.*

Les données sur la main-d'œuvre s'interprètent en termes de charge de travail plutôt qu'en comptabilisation d'emplois. Ainsi, 100 travailleurs faisant chacun 10 % de temps supplémentaire totalisent 110 années-personnes, soit une augmentation de 10 % de la main-d'œuvre, alors que le nombre de personnes employées est inchangé. De façon semblable, deux emplois à demi-temps correspondent à une année-personne.

La main-d'œuvre comprend, d'une part, les employés salariés des différents secteurs de l'économie, et d'autre part, les entrepreneurs ayant des entreprises individuelles, comme

les fermiers et les propriétaires d'exploitation agricole ou les personnes exerçant à titre indépendant des professions libérales.

Valeur ajoutée aux prix de base : *La valeur ajoutée au coût des facteurs représente une mesure de la valeur de la production intérieure de l'économie québécoise. Dans le modèle intersectoriel du BSQ, elle est obtenue par la somme des rémunérations des facteurs de production, soit les salaires et gages avant impôts, le revenu net des entreprises individuelles et les autres revenus bruts avant impôts. Cette notion correspond à celle de produit intérieur brut au coût des facteurs que l'on retrouve dans le système de comptabilité économique du Québec.*

Salaires et traitements avant impôts : *Les salaires et gages avant impôts correspondent à la rémunération brute des salariés. Les estimations sont établies avant toutes déductions telles que l'impôt, l'assurance-emploi, etc.*

Revenu net des entreprises individuelles (REI) : *Le revenu net des entreprises individuelles représente les gains des propriétaires individuels au titre de leur propre entreprise. Il comprend également le revenu net des membres indépendants de professions libérales tels les médecins, les dentistes, les avocats, les ingénieurs, etc., ainsi que le revenu net de loyer des particuliers.*

Autres revenus bruts avant impôt : *Les autres revenus bruts avant impôts comprennent la rémunération de l'entrepreneur (sauf entrepreneur individuel), la rémunération du capital (amortissement, épuisement et dépréciation du matériel et des bâtiments), les intérêts divers ainsi que les autres frais (charges patronales, bénéfices marginaux, etc.).*

Subventions : *Les subventions constituent des paiements unilatéraux entre deux secteurs, sans la contrepartie d'un échange en biens et services. Elles comprennent principalement des paiements par les administrations québécoise et fédérale pour favoriser des productions particulières.*

Taxes indirectes : *Les taxes indirectes constituent des paiements versés aux administrations fédérale et québécoise suite à des achats en biens et services des secteurs. Les taxes indirectes sont composées de la taxe de vente québécoise (TVQ), de la taxe de vente fédérale (TPS), ainsi que de taxes particulières comprenant les taxes et droits d'accise fédéraux et les taxes spécifiques québécoises qui s'appliquent notamment sur les carburants, les boissons alcoolisées et les produits du tabac. Les montants de taxes de vente correspondent aux sommes versées par les secteurs moins les remboursements des gouvernements. Dans le modèle intersectoriel, les taxes indirectes sont considérées comme des fuites, car leurs montants ne sont pas réinjectés dans l'économie québécoise.*

Importations : *Les importations représentent la contribution du secteur extérieur (international et interprovincial) pour approvisionner les secteurs de l'économie*

québécoise en biens et services. Le montant des importations comptabilise les importations concurrentielles et non concurrentielles et les estimations sont au prix à la production, tout comme pour les ventes des secteurs productifs. Les importations non concurrentielles englobent tous les biens qui ne peuvent être produits au Québec pour des raisons climatiques, géologiques ou autres. Les importations constituent également des fuites pour l'économie québécoise.

Fiscalité et parafiscalité : Les montants de fiscalité et de parafiscalité sont calculés par tranche de salaires. L'impôt sur les salaires et gages est calculé en utilisant les tables d'impôt québécoises et fédéral, tout en suivant le cheminement des deux rapports d'impôt s'appliquant au Québec. Ainsi, le revenu imposable (revenu d'emploi moins les déductions) sert à déterminer l'impôt à payer, duquel on soustrait les crédits d'impôt non remboursables et auquel on additionne les surtaxes avant d'obtenir le montant effectif d'impôt. Pour chacun des secteurs, il existe deux coefficients de fiscalité : un pour le Québec et un pour le fédéral.

La parafiscalité québécoise, présentée dans les résultats du modèle, comprend les cotisations à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), au Fonds des services de santé (FSS), à la Régie des rentes du Québec (RRQ) et au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP). L'employeur est le seul à verser des cotisations à la CSST dont le taux, fixé annuellement par la CSST, varie selon le secteur, car il est déterminé en fonction du risque d'accident dans le milieu de travail. Le Fonds des services de santé (FSS) se finance par le versement d'une prime par l'employeur correspondant à un pourcentage fixe de la masse salariale, et ce, indépendamment du secteur considéré. Depuis 1978, les montants versés par les employés au FSS sont intégrés dans les montants versés par les employés en impôts sur les salaires et gages. L'employeur et l'employé contribuent à parts égales au RRQ et la contribution de l'employeur est déterminée par celle de l'employé. La parafiscalité fédérale comprend essentiellement les contributions de l'employeur et de l'employé au régime de l'assurance-emploi. L'employé verse un certain pourcentage de son salaire avant impôts jusqu'à concurrence d'un montant maximal. La contribution de l'employeur représente 1,4 fois le montant versé par l'employé.

Activités récréatives de clubs de pêche et de chasse

Les statistiques de pêche et de chasse indiquent plus ou moins **40 000** jours-hommes pour la pêche, ainsi que **5 000** jours-hommes pour environ 1 250 chasseurs. C'est donc sur la base de ces données et d'études provinciales et régionales récentes que les impacts socioéconomiques sont évalués ci-dessous.

Ainsi, les données présentées dans la publication gouvernementale québécoise « La faune et la nature en chiffres » fournissent un portrait de la pratique des activités liées à la faune et la nature au Québec en l'an 2000, de même que des retombées économiques qu'elles ont générées. Ces données proviennent de différentes enquêtes et constituent une source de référence unique au Québec.

Mise en garde :

Les statistiques disponibles reflètent les données des années 1996 et 2000 qui ont été indexées pour correspondre à l'année 2001. Une prudence particulière dans l'utilisation et l'interprétation de données est recommandée.

Elles ont été recueillies, notamment, grâce à la participation du Québec à deux études pancanadiennes effectuées en partenariat avec Statistique Canada, Environnement Canada ainsi que Pêches et Océans Canada, entre les années 1996 et 2000. Les renseignements ont été fournis par 47 000 ménages joints lors d'enquêtes téléphoniques et par 7 500 personnes ayant accepté de répondre à un questionnaire, expédié par la poste, concernant leurs activités de pêche sportive.

Deux autres études réalisées par l'Institut de la statistique du Québec sont venues compléter ces sources d'information quant aux répercussions économiques des activités récréatives liées à la faune et à la nature, et aux dépenses de notre réseau de gestionnaires de territoires fauniques. Les données prennent également en considération les résultats d'une étude réalisée par le Groupe-conseil Roche pour la Fédération des pourvoiries du Québec, les données du U.S. Fish and Wildlife, du Centre de recherche industrielle du Québec, de la Société des établissements de plein air du Québec, ainsi que d'autres informations tirées des rapports annuels des pourvoiries et des zecs. Une collaboration particulière avec le Département d'économie et de gestion de l'Université du Québec à Rimouski a permis de développer un modèle de calcul inédit des retombées économiques régionales découlant de la pratique des activités liées à la pêche sportive.

Les dépenses annuelles moyennes des adeptes de chasse et de pêche de la région de la Capitale-Nationale, qui ont pratiqué leurs activités dans la région de la Capitale-Nationale, ont dépensé en moyenne 1 111 \$ par personne pour la pêche sportive et 617 \$ par personne pour la chasse.

Le bilan régional, présenté sous une autre forme, illustre que :

- 1) pour la pêche, des dépenses globales de 77,8 M \$ sont faites par 769 521 jours-personnes, soit en moyenne 101 \$/j-p. Pour les quelque 40 000 j-p de pêche sur les plans d'eau de la Seigneurie de Beauré, cela correspond à plus de 4 M \$ en retombées diverses dans l'économie;
- 2) pour la chasse, des dépenses globales de 17,6 M \$ sont faites par 413 052 jours-personnes, soit en moyenne 43 \$/j-p. Pour les quelque 5 000 j-p de chasse sur les terres privées de la Seigneurie de Beauré, cela correspond à 215 000 \$ en retombées diverses dans l'économie. Sur la base d'une autre approche d'évaluation, les 1 250 chasseurs dépensant en moyenne 617 \$ contribueraient à générer 771 250 \$ par année en retombées directes. L'écart entre les deux évaluations montre que la mesure des impacts économique de cette activité est plus ou moins bien documentée;

Autres activités

L'information disponible pour les autres activités dignes de mention est plus limitée :

- Huit travailleurs (et leur salaire respectif) au service forestier du Séminaire;
- Trois personnes sur 8 mois (2 années-personnes) sont affectées à l'entretien du réseau routier principal et des barrages;
- 600 000 \$ prélevés en taxes municipales et scolaires pour les terrains vagues de la Seigneurie;
- 225 000 \$ prélevés en taxes municipales et scolaires pour les chalets auprès des détenteurs de droits de villégiature sur la Seigneurie.

Ces renseignements se traduisent éventuellement en retombées économiques via des salaires (directs et indirects), des taxes et des impôts, qu'il n'est pas nécessaire d'évaluer dans le contexte de la norme FSC, étant donné que leur utilisation n'est pas critique pour la sélection des options désirées pour l'aménagement forestier pendant le processus de planification.